

Banques et options de substitution aux prêts sur salaire

Fiche-info

EN BREF

- Pour obtenir un prêt sur salaire, un particulier doit être titulaire d'un compte bancaire.
- Plus de 99 % des Canadiens sont titulaires d'un compte auprès d'une institution financière¹, comme une banque ou une coopérative de crédit.
- Moins de 5 % des ménages au Canada ont eu recours à un prêt sur salaire².



Les faits

Les banques au Canada offrent à leurs clients des services et des produits pratiques et accessibles, notamment des options de crédit et de petits prêts à court terme, à des taux de loin plus faibles que les prêts sur salaire.

Qu'est-ce qu'un prêt sur salaire?

Un prêt sur salaire est un petit prêt non garanti à court terme, payable généralement au cours d'un ou de plusieurs cycles de paie. D'habitude, pour qu'un individu puisse contracter un prêt sur salaire, il doit être titulaire d'un compte bancaire et fournir au prêteur un chèque postdaté du montant en entier en plus des frais et des intérêts. La date figurant sur ce chèque est souvent la date à laquelle l'emprunteur recevra son prochain chèque de paie. Généralement, l'emprunteur devra fournir une preuve d'emploi, comme un talon de paie. Les prêteurs sur salaire ne font souvent pas une vérification de solvabilité avant d'accorder le prêt. Selon un rapport publié en novembre 2022 par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC), moins de cinq pourcent

(4,52 %) des consommateurs ont eu recours à un prêteur en ligne ou à un prêteur sur salaire afin de gérer leurs dépenses quotidiennes.

Petits prêts à court terme offerts par les banques

Les banques ont prévu de petits prêts à court terme ainsi que des options de crédit dont le coût représente une fraction de ce que les consommateurs paieraient pour un prêt sur salaire.

- **Marge de crédit** – La marge de crédit permet au client d'emprunter seulement le montant désiré sur une somme rendue disponible par sa banque. L'intérêt est donc perçu sur le montant emprunté et non sur la totalité du montant disponible.
- **Avance de fonds sur une carte de crédit** – Le titulaire de la carte peut effectuer un retrait en argent liquide de son compte de carte de crédit à un GAB ou dans une succursale.
- **Protection de découvert** – Si la demande du client pour ce service est approuvée, la banque lui permettra de retirer une somme d'argent supérieure au solde de son compte. Ce montant retiré en trop s'appelle un découvert. De faibles frais seront facturés pour ce service, en plus de l'intérêt pour le montant ainsi emprunté auprès de la banque.

Les services bancaires sont accessibles

Les banques comprennent l'importance de répondre aux besoins de leurs clients et d'offrir des produits et des services pratiques et accessibles, partout au Canada. Selon la Banque mondiale, plus de 99 % des adultes au Canada sont titulaires d'un compte auprès d'une institution



financière, comme une banque ou une coopérative de crédit, ce qui montre que le niveau d'accès aux services bancaires au Canada est très élevé.

Au Canada, les banques s'efforcent de veiller à ce que les services bancaires demeurent accessibles :

- **Services bancaires en ligne et mobiles** – Les consommateurs au Canada [apprécient le côté pratique des services en ligne et mobiles](#), dont l'usage demeure à la hausse. Les banques continuent à améliorer leurs sites Web et leurs applications mobiles pour que les clients puissent toujours profiter de moyens pratiques et sécurisés lorsqu'ils effectuent ainsi leurs transactions bancaires.
- **Retrait de chèques** – Pour la plupart des clients qui déposent un chèque, les fonds sont disponibles sur le coup. Si le compte fait l'objet d'une période de retenue, la banque doit quand même rendre une somme de 100 \$ disponible dans l'immédiat. Par ailleurs, les banques honorent les chèques du gouvernement jusqu'à concurrence de 1 750 \$ même si l'individu n'est pas un client de la banque.
- **Facilité d'ouvrir un compte** – Pour ouvrir un compte bancaire de dépôt, vous devez présenter généralement deux documents d'une source fiable, l'un confirmant votre nom et votre adresse, et l'autre votre nom et votre date de naissance. Une liste des types de documents acceptés par les banques se trouve [sur le site de l'Association des banquiers canadiens](#).

Vous pouvez également ne présenter qu'un document affichant votre nom et votre date de naissance si votre identité est confirmée par un client de la banque digne de confiance ou par une

personne bien réputée dans la collectivité où la succursale est située.

- **Comptes à frais modiques ou nuls** – Des comptes bancaires de base sont disponibles pour 4 \$ par mois ou moins. Également, les jeunes, les étudiants, les prestataires d'un régime enregistré d'épargne invalidité et les prestataires du Supplément du revenu garanti ne paient aucuns frais.
- **Succursales avec un horaire prolongé** – Afin de répondre aux besoins de leurs clients, la plupart des 5 711 succursales au Canada ouvrent plus tard en soirée et en fin de semaine.
- **Participation active à la littératie financière** – La littératie financière est une grande priorité tant pour les banques que pour l'ABC. D'un côté, les banques parrainent de nombreux programmes communautaires et d'un autre, les banquiers offrent leur temps et leur expertise pour animer les programmes de littératie financière de l'ABC, soit [Votre Argent-Étudiants](#) et [Votre Argent-Aînés](#).

Aider les personnes endettées

Les banques ont un fort intérêt à travailler avec les clients aux prises avec des difficultés financières. Ceci dit, elles croient que ce n'est pas rendre service à une personne qui n'arrive pas à bien gérer ses dettes que de lui accorder du crédit additionnel.

Les banques désirent travailler avec leurs clients ayant des difficultés financières en leur offrant les outils et les conseils adéquats. Une banque peut offrir des conseils à ses clients au sujet de la gestion de l'argent, comme elle peut les aider à consolider leurs dettes et à réduire ainsi le coût des intérêts tout en simplifiant les paiements.

Par ailleurs, les banques offrent un appui financier considérable aux agences à but non lucratif fournissant des services conseils en matière de crédit au Canada. Ces agences aident les individus surendettés à rembourser leurs dettes. Elles leur offrent également des séances de formation et d'éducation afin de les aider à mieux gérer leur argent et leur crédit pour éviter tout potentiel problème à l'avenir.

1 La Banque mondiale, *The Global Findex Database*, 2017, p. 23 :

<https://bit.ly/3cPauyB>.

2 Tirée du rapport publié en novembre 2022 par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada – *Vulnérabilité des consommateurs : Résultats du Sondage sur le bien-être financier lié à la COVID-19*

<https://www.canada.ca/fr/agence-consumation-matiere-financiere/programmes/recherche/vulnerabilite-consommateurs.html>.

L'Association des banquiers canadiens est la voix de plus de 60 banques canadiennes et étrangères qui contribuent à l'essor et à la prospérité économiques du pays. L'ABC préconise l'adoption de politiques publiques favorisant le maintien d'un système bancaire solide et dynamique, capable d'aider les Canadiens à atteindre leurs objectifs financiers.

Association des banquiers canadiens **www.cba.ca**